Règlement de zonage VS-R-2012-3 Zone 41110

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Division permis, programmes et inspections

Grille des usages et des normes

H-124-41110

1- CLASSES D'USAGES PERMISES	# Dispositions	Code d'usages																						
Habitation différée			HD																					
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.				p1a																				

2- USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	**# Dispositions**																							
Installations solaires		4817			★																			
3- USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU																								
4- STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL																								
Détachée (isolée)					★																			
5- NORMES DE LOTISSEMENT																								
5-1- TERRAIN																								
Largeur (mètre)	min.																							
Profondeur (mètre)	min.				60																			
Superficie (mètre carré)	min.																							
6- NORMES DE ZONAGE																								
6-1 - MARGES DU BÂTIMENT PRINCIPAL																								
Avant (mètre)	min.				15																			
Latérale 1 (mètre)	min.				10																			
Latérale 2 (mètre)	min.				10																			
Latérale sur rue (mètre)	min.				15																			
Arrière (mètre)	min.				15																			
Arrière sur rue (mètre)	min.				15																			
6-2 - DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL																								
Hauteur (étage)	min./max.				1/2																			
Largeur (mètre)	min.				10																			
Superficie d'implantation au sol (mètre carré)	min.				100																			
6-3 - RAPPORTS DU BÂTIMENT PRINCIPAL																								
7- AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES																								
PAE critères particuliers (A3)																								
8- ARTICLES APPLICABLES																								

9- NORMES SPÉCIFIQUES	# Dispositions
La hauteur totale maximale à respecter pour le bâtiment principal est de 9,5 mètres.	
Zone incluse dans le périmètre urbain.	

10- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

11- NOTES (ARTICLES)

12- AVIS DE MOTION

13- AMENDEMENTS

Numéro de règlement	Numéro de dossier	Entrée en vigueur
VS-RU-2019-108	ARS-1233	2019-10-31
	CA-48	2020-01-27
VS-RU-2024-90	ARS-1667	2024-10-29
VS-RU-2026-56	ARS-1791	2026-05-05